



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

**Agenda Rural
et Plan de Relance
dans le département du Gers
Point d'étape au 16 mars 2021**



Sommaire

Présentation de l'Agenda Rural	3
 Volet Cohésion	
Désenclaver le territoire (mobilité et numérique)	4
Faciliter l'accès aux soins et soutenir la démographie médicale	6
Maintenir l'accès à des services publics de proximité	7
Favoriser l'éducation et la culture pour tous	8
Multiplier les opportunités pour la jeunesse rurale et tout au long du parcours professionnel ...	9
 Volet Ecologie	
Assurer la gestion et la consommation durables des ressources	10
Accompagner la transition écologique des territoires	10
 Volet Compétitivité	
Redynamiser le maillage des centralités	11
Soutenir les activités de proximité	12



Présentation de l'Agenda Rural

Les mesures de l'Agenda Rural renforcées par les priorités du Plan de Relance

Cohésion

- Désenclaver le territoire (mobilité et numérique)
- Faciliter l'accès aux soins et soutenir la démographie médicale
- Maintenir l'accès à des services publics de proximité
- Favoriser l'éducation et la culture pour tous
- Multiplier les opportunités pour la jeunesse rurale et tout au long du parcours professionnel

Écologie

- Assurer la gestion et la consommation durables des ressources
- Accompagner la transition écologique des territoires

Compétitivité

- Redynamiser le maillage des centralités
- Soutenir les activités de proximité



Réunion : point d'étape de l'Agenda Rural à la préfecture du Gers le 5 mars 2021

Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

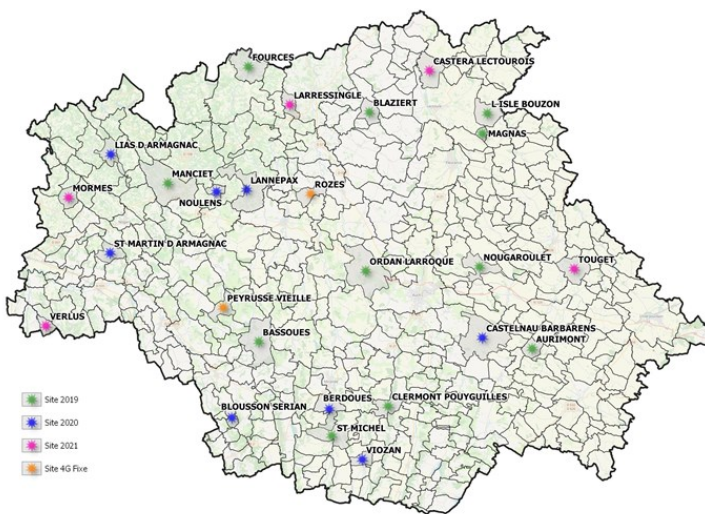
| VOLET COHÉSION

| | Désenclaver le territoire (numérique)

Mesure : Mise en œuvre du dispositif de couverture ciblée du New Deal

Bilan 2020 :

- 29 sites de téléphonie mobile 4G programmés dans le Gers ;
- 4 sites mis en service (l'Isle de Noé, Lavardens, Marsolan, Pessoulens) ;
- Le reste des déploiements s'échelonnent jusqu'à 2027 (dernières mises en service).



État du déploiement de la 5G dans le département : une obligation faite aux opérateurs de déployer 1/4 de leurs sites hors zones urbaines (échanges en cours avec Free, SFR, Bouygues et Orange pour préciser leur politique de déploiement dans le Gers).

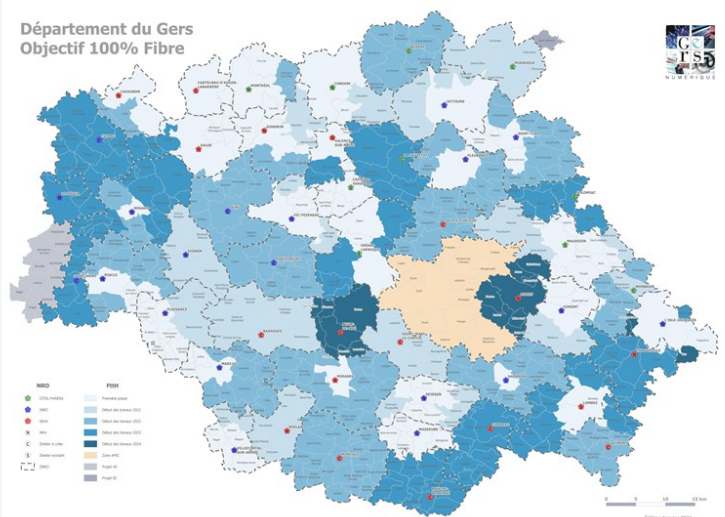
- Dotation départementale et 4G fixe ;
- 29 sites programmés.

Mesure : Permettre un accès au très haut débit pour tous en 2022 et une couverture générale en fibre optique d'ici 2025

Bilan 2020 :

- Plus de 50% des Gersois éligibles à la fibre à ce jour (données Gers Numérique) ;
- Pour compléter le déploiement des infrastructures, 240 M€ prévus dans le cadre du Plan de Relance pour faciliter les raccordements dits complexes.

NRO	Ftth
CITEL-PARERA	Première phase
INEO	Début des travaux 2021
SEVA	Début des travaux 2022
NRA	Début des travaux 2023
Shelter à créer	Début des travaux 2024
Shelter existant	Zone AMII
ZNRO	Projet 40
	Projet 82



Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

| VOLET COHÉSION

| | Désenclaver le territoire (mobilité)

Mesure : Élaborer des schémas directeurs cyclables ou de mobilités actives

Bilan 2020 :

- Étude relative au schéma directeur des mobilités actives du Pays d'Armagnac : vise notamment à définir les itinéraires piétons et cyclables à aménager et à sécuriser, ainsi qu'à évaluer les besoins en termes de location, vente et réparation de vélos ;
- Étude relative au schéma de valorisation des itinérances douces du Pays d'Auch : centrée sur les itinérances douces en lien avec le tourisme (cofinancement au titre du FNADT) ;
- Financement au titre de la DSID d'une portion de la Voie verte qui à terme, reliera à Condom à Eauze (portion de 7 km entre Mouchan et Lagraulet).

Perspectives 2021 :

- Lancement de l'étude relative au schéma directeur cyclable du Pays Portes de Gascogne (avril 2021) : en lien avec le contrat de réciprocité signé en 2017, le schéma vise notamment à définir un/des itinéraire(s) permettant de relier le Pays Portes de Gascogne au réseau cyclable de Toulouse Métropole (financement dans le cadre de l'appel à projet "Vélo et territoires" de l'ADEME) ;
- Lancement de l'étude "Plan guide mobilités" portée par la Ville d'Auch ;
- Projet de prolongation de la Voie verte de Cazeneuve à Eauze (6km) porté par le conseil départemental retenu dans le cadre de l'appel à projets "Fonds Mobilités actives" du ministère de la transition écologique et solidaire.

Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

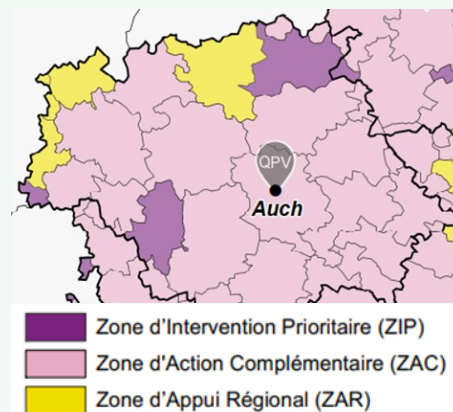
| VOLET COHÉSION

| | Faciliter l'accès aux soins et soutenir la démographie médicale

Mesure : Promouvoir les aides à l'installation

Bilan 2020 :

- Mise en place d'aides individuelles et collectives pour favoriser l'installation de médecins ;
- Nouveau zonage à 3 niveaux pour répondre à l'évolution de la désertification médicale ;
- Recrutement de maîtres de stages dans les zones sous-dotées : 43 dans le Gers ;
- Généralisation du dispositif de médecins adjoints ;
- Actions de promotion du territoire : campagnes de communication #dites32 #dites32à2 (CD32).



Source ARS Occitanie 21 mai 2019

Mesure : Développer l'exercice coordonné sur le territoire, au plus près de la population

Bilan 2020 :

- Près de **150** professionnels de santé impliqués dans un exercice coordonné ;
- **7** maisons de santé pluridisciplinaires (Mauvezin, Lectoure, Samatan, Nogaro, Vic-Fezensac, Seissan, Mirande), ayant bénéficié d'un montant total de crédits d'Etat de **2 779 159 €** (2 579 159 € DETR, 200 000 € FNADT) ;
- 1 communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) à Nogaro.

Objectif 2021 : Accompagnement des projets de CPTS au sud et à l'est du département (Mauvezin, Samatan, et autres).

Mesure : Développer les plateformes de télémédecine dans les territoires ruraux

Bilan 2020 : Développement des usages de la télémédecine au service de la prise en charge des personnes âgées (**programme PASTEL**) : **32** EHPAD, **4** MSP, **5** établissements de santé équipés dans le département.

Objectif 2021 : Généralisation du programme PASTEL à travers un accompagnement de proximité des acteurs et des aides à l'investissement pour les équipements télémédecine.

Mesure : Accélérer le recrutement et le déploiement de 400 médecins salariés en zones sous-dotées

Bilan 2020 : Développement de la médecine salariée par les Centres de santé (**3** **médecins salariés** au sein du Centre de santé de Saint-Clar).

Objectif 2021 : Accompagner les **3** **projets de centre de santé en cours** (Auch, Département, Communauté de communes Armagnac Adour).

Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

| VOLET COHÉSION

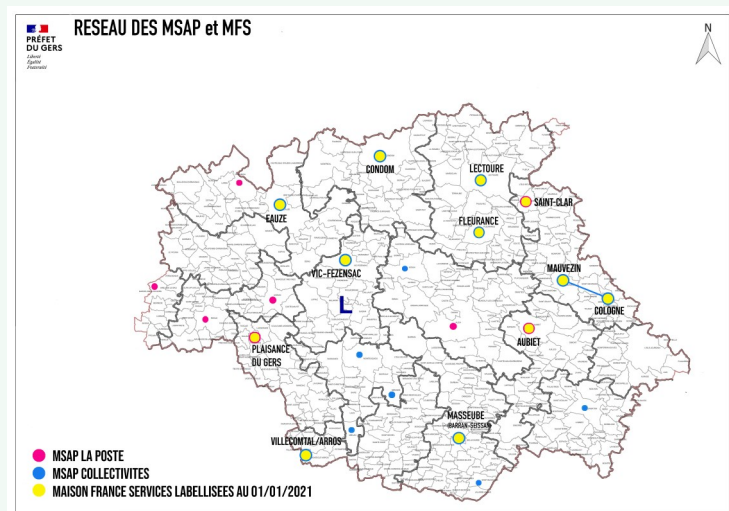
|| Maintenir l'accès à des services publics de proximité

Mesure : Créer, d'ici la fin du quinquennat, au moins une maison France Services par canton pour permettre à tous les habitants de disposer d'un socle de services publics à proximité de chez eux

Bilan 2020 : 11 Maisons France Services dans le département, soit 11 cantons pourvus sur les 17 que compte le Gers.

Objectif 2021 : 10 nouvelles Maisons France Services pour atteindre 21 structures d'ici la fin de l'année.

- Avril : Labellisation des MSAP de Samatan, de Jegun et d'Aignan et de Cazaubon ;
- Juin : Création de la France Services de L'Isle Jourdain et labellisation des MSAP de Mirande, Miélan et Montesquiou ;
- Octobre : Création de la France Services de Nogaro et labellisation de la MSAP de Riscle ;
- 2022 : Labellisation des France Services de Auch-Garros et Saint-Blancard et potentielle création à Marciac.



Mesure : Déploiement de 4 000 conseillers numériques par vague sur l'ensemble du territoire, au sein des Maisons France Services, mais aussi dans les mairies, les bibliothèques, les centres d'action sociale, etc.

Bilan 2020 : 4 structures publiques et 4 privées ont candidaté à l'issue de la première vague, principalement à l'Est du département (Fleurance, Masseube, Auch).



Objectif 2021 : Améliorer la couverture territoriale en suscitant d'autres candidatures, notamment au sein du réseau France Services et particulièrement dans les collectivités situées à l'Ouest (Condom, Eauze, Villecomtal sur Arros).

Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

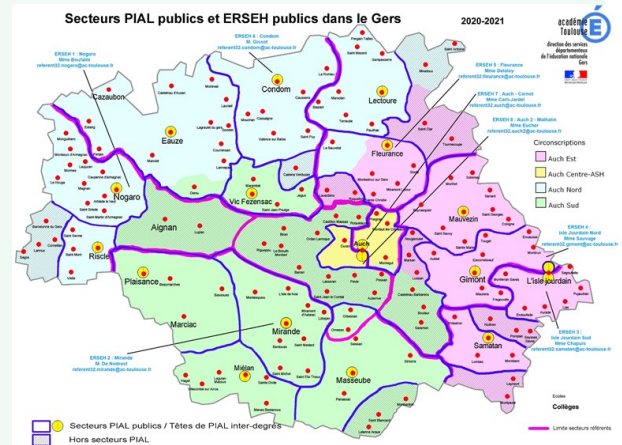
| VOLET COHÉSION

| Favoriser l'éducation et la culture pour tous

Mesure : Rattacher toutes les écoles rurales à un **Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL)** pour la prise en charge des élèves en situation de handicap

Bilan 2020 :

- **22 PIAL** (18 dans le public, 4 dans le privé) ;
- **196 écoles** ou établissements relevant d'un PIAL (dont **95 %** des collèges gersois) ;
- **24 130 élèves** scolarisés dans une école ou un établissement en PIAL.



Objectif 2021 : Atteindre l'objectif de **100 %** du territoire en PIAL et mettre en place des PIAL renforcés avec la constitution d'équipes mobiles d'appui du médico-social en partenariat avec l'ARS Occitanie.

Mesure : Déployer les conventions ruralité en les appuyant sur les projets éducatifs de territoire et travailler à leur articulation avec les contrats de ruralité

Bilan 2020 :

- Dans le prolongement du **protocole 2014-2017**, la « convention ruralité 2019-2021 » a été signée par l'Etat, l'Association des Maires du Gers et la Caisse d'Allocations Familiales, le 4 juillet 2019 ;
- **2 objectifs prioritaires :** la réorganisation du tissu scolaire avec un maillage scolaire tenant compte des spécificités des territoires, et le renforcement des liens écoles-collèges.

Mesure : Déployer le nombre de **Micro-folies** en milieu rural

Dispositif de **musée numérique** permettant d'apporter au plus près des citoyens de grands chefs d'œuvres nationaux et locaux.



Bilan 2020 : Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de l'implantation d'un **musée numérique** dans la commune de SARRANT (financement DSIL 2020 d'un montant de **248 661 €**).

Mesure : Initier des partenariats entre les collectivités rurales et l'État autour de projets culturels

Bilan 2020 :

- **1 contrat territoire-lecture (CTL)** signé avec le Conseil départemental, et 4 en cours de signature avec les EPCI (méthodologie intégrant notamment un diagnostic, la tenue régulière d'un comité de pilotage et une évaluation finale) ;
- **2 conventions de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CGEAC)** en préfiguration avec le Conseil départemental et le PETR Pays Portes de Gascogne (co-financement des projets, suivi des structures culturelles, choix des priorités).

Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

| VOLET COHÉSION

| | Multiplier les opportunités pour la jeunesse rurale et tout au long du parcours professionnel

Mesure : Augmenter le nombre de projets de cordées de la réussite et renforcer les liens avec l'enseignement supérieur

Bilan 2020 :

- Doublement du nombre de bénéficiaire des Cordées de la réussite en un an, passant de 198 à 469 (dont : 48 IEP, 24 INP, 40 ISAE, 195 TBS) ;
- Éligibilité du Lycée D'ARTAGNAN dans le cadre de l'AMI visant à déployer une « Convention Education Prioritaire » (CEP) avec Sciences Po Paris (le lycée faisant partie des 20 % des établissements de l'académie accueillant la plus grande part d'élèves issus de milieux sociaux défavorisés) : examen des dossiers de candidature au mois d'avril 2021.

Mesure : Doubler le nombre de services civiques dans les territoires ruraux

Bilan 2020 :

- Multiplication par 5 du nombre de volontaires au sein du département entre 2014 et 2020 ;
- Atteinte de l'objectif quantitatif de 246 jeunes en 2020 fixé par l'Agence du Service Civique et la DRJSCS (le Gers étant le seul département de la région à y être parvenu) ;
- Des missions principalement axées sur les thématiques « éducation pour tous » et « culture et loisirs » ;
- Plusieurs embauches de jeunes à l'issue de la mission (par exemple : AG2I, Office du Tourisme du Saves, GABB32, Arbre et Paysage 32, etc.).

Objectif 2021 : Poursuivre l'augmentation du nombre de volontaires, mieux coordonner les acteurs locaux afin d'organiser au plan territorial des parcours riches pour les volontaires.

Mesure : Renforcer et mieux faire connaître les Parcours Emploi Compétences (PEC) qui remplacent les contrats aidés et reposent sur un triptyque emploi-formation-accompagnement

Bilan 2020 : 78 PEC signés, dont 20 PEC jeunes (80% de l'objectif atteint, le meilleur taux d'Occitanie).

Objectif 2021 : Lever les freins au développement des PEC, dans le contexte de l'augmentation du taux de prise en charge des contrats par l'État (jusque 80% pour les résidents en ZRR depuis décembre 2020).

Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

| VOLET ÉCOLOGIE

| | Assurer la gestion et la consommation durables des ressources

Mesure : Accélérer le déploiement des Projets Alimentaires de Territoires (PAT)

Bilan 2020 : 4 projets de PAT en cours, dont un retenu à l'appel à projet national 2020/2021 (PAT du Gers porté par le CD32).

Illustration : le PAT Gers vise à créer un espace de coordination des PAT du département et à inciter à l'émergence de nouveaux projets. Il comporte également un programme d'action pour le rapprochement entre producteurs et restauration collective.

Objectif 2021 : Financement de 2 PAT candidats à l'appel à projet 2021.

Mesure : Encourager l'élaboration de projets pour la gestion de l'eau

Bilan 2020 :

- Le projet Midour Douze (32/40) a été finalisé et approuvé ;
- Préparation par l'institution Adour des marchés d'ingénierie pour la rehausse de retenues d'eau existantes.

Objectif 2021 : Poursuite de l'élaboration du projet Adour Amont (32/65) ; SAGE Neste et Rivières de Gascogne.

| | Accompagnement de la transition écologique des territoires

Mesure : Simplification de l'accès à l'information sur les aides à la rénovation de l'habitat et à la conversion écologique

Bilan 2020 :

- Concertation pour la mise en place d'un guichet unique d'information pour les ménages sur les aides à la rénovation énergétique.

Objectif 2021 : Mise en place du guichet et promotion du dispositif (candidature du Conseil départemental auprès de la région pour organiser cet accès à l'information) ; Information des Maisons France Services afin de diriger les ménages vers le guichet et la plateforme "Faire".



Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

| VOLET COMPÉTITIVITÉ

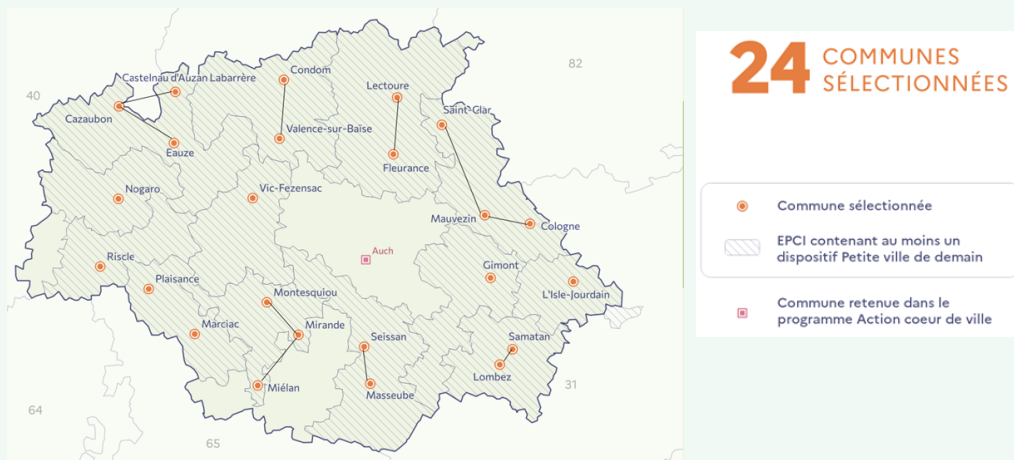
| | Redynamiser le maillage des centralités

Mesure : **Poursuivre le déploiement du programme Petites Villes de Demain**

Bilan 2020 :

- 24 communes lauréates au travers de la candidature de 13 EPCI ;
- 13 conventions d'adhésion à préparer pour signature d'ici le 31 mars 2021.

Objectif 2021 : Premières signatures des conventions cadres opérationnelles en fin d'année.



Mesure : **Revitaliser les centres villes par la réhabilitation de l'habitat**

Bilan 2020 :

- **1 185** opérations de réhabilitation ou d'adaptation de logements dont **584** financées par l'intermédiaire du dispositif **MaPrimeRénov'** et **601** subventionnées par **l'ANAH locale** (DDT) ;
- Mise en œuvre d'une **opération de revitalisation de territoire (ORT)** par Grand Auch Coeur de Gascogne et Auch, permettant un accès prioritaire aux aides de l'ANAH et l'éligibilité au « **Denormandie dans l'ancien** » ;
- Lancement d'une **OPAH de renouvellement urbain** à Auch dont la convention a été signée en janvier 2020.

Objectif 2021 : Mise en place d'ORT sur les 13 EPCI retenus dans le cadre du programme PVD de septembre 2021 à juin 2022 ; Atteinte de l'objectif de 1 200 logements réhabilités ou adaptés.

Une opération de revitalisation de territoire (ORT) vise à faciliter la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux des centres villes. Portée conjointement par l'intercommunalité et - a minima - sa ville principale, elle se matérialise par une convention signée avec l'État, afin de constituer une boîte à outils qui confère des droits juridiques et fiscaux nouveaux, au service d'un projet de territoire. Par exemple : mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale en centre-ville, accès prioritaire aux aides de l'ANAH, éligibilité au Denormandie dans l'ancien, renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux, etc.

Bilan du déploiement de l'Agenda Rural dans le Gers

| VOLET COMPÉTITIVITÉ

| | Soutenir les activités de proximité

Mesure : Créer de nouvelles licences IV non transférables (Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019) et déployer 1000 cafés dans les territoires ruraux

Bilan 2020 :

- 3 créations de Licences IV (à Lelin-Lapujolle, Montpardiac et Sorbets) et 3 demandes en cours (Castex, Tachaires, Monferran-Plavès) ;
- 12 candidatures « 1 000 cafés » en instruction (dispositif visant à l'ouverture ou à la reprise de 1 000 cafés au sein de communes rurales de moins de 3 500 habitants sur l'ensemble du territoire).

Mesure : S'engager pour les tiers-lieux dans les territoires (programme « Nouveaux lieux, Nouveaux liens »)

Bilan 2020 :

- Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabrique des Territoires », 1 lauréat au titre de la troisième vague (**Gers Développement**), et 3 candidatures en cours d'instruction au titre de la cinquième vague.

Illustration : Gers développement, qui avait candidaté avec Kanopé, développe son projet de Fabrique du Territoire dans les locaux de l'Innoparc à Auch. Il recevra une subvention globale de **150 000 € sur 3 ans**, afin de soutenir l'amorçage du projet, son rayonnement, la constitution de son équipe et la recherche de son équilibre économique.



Mesure : Nouvelles exonérations fiscales pour les petits commerces dans les communes de moins de 3 500 habitants

Sur décision des collectivités territoriales, les commerces pourront bénéficier d'exonérations partielles de contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), de taxe sur le foncier des propriétés bâties (TFPB) et de cotisation foncière des entreprises (CFE). Ces exonérations seront compensées par l'État à hauteur de **33 %** jusqu'en 2023.

Objectif 2021 : Mettre en place une action de communication à destination des collectivités locales (communes et communautés de communes) afin d'assurer la promotion du dispositif.